

GUY HOQUET

Appartement 2 pièces MEUBLE 41.10 m2- PARIS 10

PARIS 75010

**Guy HOQUET PARIS 19
BELLEVILLE**99 rue de Belleville
75019 PARIS

01 81 70 03 35

Appartement 2 pièces MEUBLE 41.10 m2- PARIS 10

RUE LOUIS BLANC PARIS 10ème

Disponibilité le 6 janvier 2025

Guy Hoquet Belleville vous propose en exclusivité un superbe appartement de deux pièces meublé de 41 m² situé dans un immeuble ancien bien entretenu avec ascenseur.

Ce bien est au 3ème étage par l'ascenseur du bâtiment cour et donne intégralement sur cour, au calme. Il se compose comme suit: une entrée avec placard/dressing pourvue d'une belle verrière atelier donnant sur le séjour, un séjour avec deux fenêtres et une cheminée et équipé d'un vidéo-projecteur, une petite chambre, une salle d'eau avec douche, une cuisine aménagée et équipée (grand réfrigérateur/ congélateur, four, lave-linge, lave-vaisselle, plaques de cuisson...), un wc séparé.

L'appartement présente de nombreux détails charmants: très beau parquet ancien, verrières, pavés de verre, cheminée...et de jolis meubles choisis avec soin.

Production de chauffage et eau chaude au gaz (chaudière individuelle).

Rare à la location!

Garants demandés

41.1 m²

2 pièce(s)

1
chambres

1 sde

Fiche technique du bien

Etage	3
Nombre étages	5
Dernier étage	Non
Provision sur charges	65 €
Dépôt de garantie	3070 €
Régularisation des charges	Provisionnelles mensuelles avec régularisation annuelle
Bien en copropriété	Oui
Nb Lots Copropriété	30
Charges annuelles (ALUR)	780 €
Procédures diligentées c/ syndicat de copropriété	Pas de procédure en cours
Quote part de charges	780
Salle(s) d'eau	1
WC	1
Cuisine	Indépendante, aménagée et équipée
Meublé	Oui
Type Chauffage	Individuel
Mécanisme Chauffage	Radiateur
Mode Chauffage	Gaz
Eau chaude	Chaudière
Etat intérieur	Très bon

Digicode	Oui
Date ERP	2024-12-09 15:32:43
Diagnostic Energétique	Oui
Conso Energ	418 kWh/m2 par an

Bilan énergétique

DPE non communiqué

GES non communiqué

Estimation du coût annuel en énergie pour un usage standard entre 1550€ et 2150€ au 01/01/2023

Logement à consommation énergétique excessive